

P.A.C.S

PActe Civil de Solidarité

Partenaire 1 : M

Partenaire 2 : M

N° dossier

Date dépôt de dossier

Date du PACS

COMPOSITION DU DOSSIER

Vous êtes domicilié(e) sur la commune de SAUVE (ou vous allez prochainement vous y installer) et vous souhaitez vous pacser.

VOICI LA LISTE DES PIÈCES A FOURNIR :

- ✓ **Une déclaration conjointe d'un PACS** (formulaire CERFA 15725*2) avec les **attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune (même formulaire CERFA). Le formulaire est disponible également sur www.service-public.fr (le formulaire est gratuit)
- ✓ **Une convention de PACS**. Un modèle de formulaire est également disponible sur www.service-public.fr
- ✓ **Une copie de l'acte de naissance** pour chaque partenaire de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) à obtenir auprès de votre commune de naissance.
- ✓ **Une copie de la pièce d'identité** pour chaque partenaire (pièce en cours de validité°)
- ✓ Des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ainsi que la copie du jugement de protection¹
- ✓ Des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger²

Attention ! Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré.

¹ Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :

- Pièce d'identité du tuteur ou curateur
- Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

² Pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger :

- Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois)
- Un certificat de coutume
- Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes
- Une attestation de non-inscription au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes